

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts presse

Pour l'Andra : Anne BRODU
Service Communication Andra
Tel. 06 07 76 58 04
anne.brodu@andra.fr

Chatenay-Malabry, le 14 octobre 2019

Pour l'ANR : Katel LE FLOC'H
Tel. 01 78 09 80 70
contactpresse@agencerecherche.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que représentent ces déchets.

À propos de l'ANR

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France, placée sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche et de l'Innovation. Elle a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu'international. L'ANR est aussi le principal opérateur des programmes d'investissements d'avenir (PIA 1, 2 et 3), dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour lesquels elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d'initiatives d'excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche. L'ANR est certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses processus liés à la « sélection des projets ».

Déchets de démantèlement : les acteurs de l'innovation se mobilisent



L'Andra et l'Agence nationale de la recherche (ANR) organisent le mardi 15 octobre 2019 une journée d'échanges et de présentation consacrée à l'innovation en matière de gestion des déchets radioactifs de démantèlement, à destination de la communauté scientifique et industrielle.

En 2014 et 2015, l'Andra et l'ANR organisaient un appel à projets dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) afin de susciter l'innovation en réponse aux enjeux de gestion des déchets de démantèlement. Cet appel à projets visait à mobiliser largement autour de ces sujets, et au-delà du seul secteur nucléaire, acteurs de la recherche et développement (R&D), laboratoires de recherche, PME et grands groupes.

29 projets ont ainsi été sélectionnés, et ils présenteront, mardi 15 octobre au Centre des congrès Paris-Saclay, à un public de plus de 400 professionnels, les technologies développées pour :

- le traitement des déchets radioactifs, notamment les procédés thermiques,
- le recyclage des déchets radioactifs,
- les matériaux innovants pour le conditionnement des déchets,
- la surveillance et le contrôle des ouvrages et des colis de déchets,
- la caractérisation radiologique et la mesure in-situ.

Cette journée mettra non seulement en lumière l'avancement de ces projets mais laissera aussi une large part aux échanges entre participants via des espaces projet dédiés. Elle sera ponctuée par des sessions thématiques et des démonstrations des technologies développées.

Plus d'informations (présentations des projets, vidéos, programme) sur : <https://journee-pia-andra-anr.fr/>

Quelques exemples de projets :

*Projet Orcade

Les câbles électriques représentent environ 3 % des déchets de très faible activité issus du démantèlement des installations nucléaires. Et pourtant, leur partie interne en cuivre ou en aluminium n'a jamais été en contact avec la radioactivité. Le projet innovant Orcade propose une solution pour pouvoir extraire les matières valorisables et les recycler en toute sécurité.

*Projet Cyber

Le principe du projet CYBER consiste à séparer les différents composants des gravats de béton – les granulats et la pâte de ciment – afin de pouvoir les recycler. L'équipe projet a développé grâce à un four à micro-ondes industriel une technique permettant d'isoler les composants du béton les plus radioactifs, ce qui permettrait d'envisager leur réutilisation en tant que matériau de remplissage des alvéoles de stockage ou constituants de nouveaux matériaux cimentaires.

*Projet DCND - <https://youtu.be/BQaHqGy-Tlw>

DCND (Dynamique et Contrôles Non Destructifs) propose une technique innovante qui repose sur l'utilisation des ultrasons pour ausculter le béton sans l'endommager et détecter ainsi d'éventuelles fissures dans les structures à démanteler ou les conteneurs de déchets radioactifs.

*Projet Temporal - <https://youtu.be/Q8GT8dVbMdE>

Le projet Temporal a permis le développement d'une nouvelle génération de caméras capables d'identifier, à partir d'une simple image, la localisation, le type ou encore le niveau de radioactivité. Cette technologie est utilisable notamment pour les opérations de démantèlement des installations nucléaires, mais aussi pour l'imagerie médicale.

À propos du Programme d'investissements d'avenir



Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Le troisième volet du PIA, doté de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros engagé en 2017 par le Gouvernement et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique.

<http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi> | Twitter : @SGPI_avenir